

PROCÈS-VERBAL

**Assemblée générale extraordinaire
tenue le jeudi 29 mars à 12 h à la grande salle C-0071 du pavillon Alexandre-
Taché et au local J-1209 (Saint-Jérôme).**

Ont signé la feuille de présences :

ADI, Kamel	della FAILLE, Dimitri	LOUM, Ndiaga
AIMÉ, Annie (St-Jérôme)	DEMERS, Stéphanie	MARTIN, Thibault
ALLILI, Mohan Saïd	DEVAULT, Annie	MORIN, Pierre-Paul (St- Jérôme)
AMINE, Samir	DIONNE, Jacques	NAJEM, Elmustapha
APRIL, Johane (St-Jérôme)	DUBEAU, Diane(St-Jérôme)	NOËL, Martin X.
AVON, Emmanuelle	EL GUEMHIOUI, Karim	PALWLOWSKI, Korwin
AZONDÉKON, Sébastien	ÉMERY-BRUNEAU, Judith	PHILION, Ruth
BAAZIA, Nadia	FARID, Georges	POIRIER, Gilles
BELLEMARE, Guy	FILION, Michel	ROBITAILLE, Martin
BÉRUBÉ, Annie	FISSET, Daniel;	SAINT-PIERRE, Chantal
BIZIANA, Aimé-Jules	FOISY, Dominic	SINCLAIR, Francine
BLANCHETTE, Michel	FONTAINE, Sylvie	ST-AMOUR, Nathalie
BOILY, Manon	FOREST, Geneviève	ST-GERMAIN, Lise (St- Jérôme)
BOLDUC, François (St- Jérôme)	FORGET, Hélène	TALBI, Larbi
BOUCHER, Jacques L.	GAUTHIER, Mario	TCHIMOU, Madeleine
BOUGUessa, Mohamed	GOSELIN, Éric	Doffouchi
BOURGAULT, Julie	GREENMAN, Paul Samuel	TELAHIGUE, Issam (St- Jérôme)
BOURQUE, Mélanie (St- Jérôme)	GUAY, Christiane	THIBAUT, Sylvie
BOYER, Jean-Claude	IGLEWSKI, Michal	TURCOTTE, Sandrine(St- Jérôme)
BRIAND, Louise	IKA, Lavagnon	YOBÉ, Valérie
BRUNETTE, Louise	KANE, Hamdjatou	ZAREMBA, Marek B.
CALMÈS, Christian(St-Jérôme)	KASSI, Bernadette	
CHÉNARD, Josée (St- Jérôme)	KORWIN-PAWLOWSKI Michael	
CHIASSON, Guy	LABERGE, Martin	
CÔTÉ, Denyse	LAKHSASI, Ahmed	
CÔTÉ, Isabel	LANARIS, Catherine	
CZYZOWICZ, Jurek	LECLERC, Martine	
DANKOVA, Natalia	LEDUC BROWNE, Paul	
DAOUDI, Jaouad (St- Jérôme)	LEFRANÇOIS, David	
	LEMAY, Sylvain	
	LESSARD, Geneviève	
	LÉVY, Charmain	

Un seul point à l'ordre du jour :

« Adoption d'une résolution d'appui à la grève et à la mobilisation étudiantes ».

L'ordre du jour est proposé et dûment appuyé.

Désignation d'un-e président-e d'assemblée

Elmustapha Najem constate le quorum.

Elmustapha Najem propose de nommer Jacques Boucher président d'assemblée.
Monsieur Boucher accepte.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Elmustapha Najem constate le quorum.

Monsieur Jacques Boucher prend la parole et informe l'Assemblée que madame Francine Sinclair et quelques collègues ont initié une demande à l'exécutif du syndicat de convoquer une assemblée sur la question de la hausse des frais de scolarité, ce que l'exécutif a fait. Madame Catherine Lanaris prend la parole et explique pourquoi nous devons prendre position. Le débat n'est pas seulement contre la hausse mais également pour l'accessibilité à l'éducation.

Francine Sinclair, appuyée par, Catherine Lanaris propose que le SPUQO appuie la grève et la mobilisation et qu'une résolution soit adoptée par l'Assemblée.

Une fois la proposition déposée, on procède en assemblée délibérante. Le président de l'Assemblée suggère à cette dernière de débattre la proposition partie par partie ce que l'assemblée accepte.

Interventions des membres.

Suite aux interventions la résolution suivante est proposée :

Résolution d'appui à la grève et à la mobilisation étudiante

ATTENDU la hausse de 75 % des frais de scolarité imposée par le gouvernement Charest;

ATTENDU que selon le Rapport commandé par les recteurs des Universités du Québec¹, la hausse risque de diminuer le nombre d'étudiantes et étudiants qui poursuivent des études universitaires et plus particulièrement dans le réseau UQ;

¹ Rapport du Comité sur l'accessibilité financière aux études de l'Université du Québec à la Commission de planification de l'Université du Québec (décembre 2011).

ATTENDU que la mission des Universités du Québec, dont les professeures et professeurs sont porteurs, est la démocratisation de l'accès aux études universitaires;

ATTENDU la mobilisation étudiante visant à contrer la volonté du gouvernement d'imposer la hausse des frais de scolarité;

ATTENDU la mobilisation de la société civile québécoise par le biais des syndicats (entre autres de nos collègues de la plupart des universités) et autres organisations;

ATTENDU que les étudiantes et étudiants de l'UQO se sont prononcés en faveur de la grève générale illimitée;

ATTENDU le refus des représentants du gouvernement d'ouvrir un dialogue avec les étudiantes et étudiants;

SUR PROPOSITION de Francine Sinclair, appuyée par Catherine Lanaris

IL EST RÉSOLU QUE LE SYNDICAT DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS :

APPUIE la grève et la mobilisation des étudiantes et étudiants du Québec dans leur lutte contre la hausse des frais de scolarité;

Adoptée à la majorité.

RESPECTE les choix démocratiques des étudiantes et étudiants et demande à ses membres de ne pas faire preuve d'insistance pour la tenue des cours et de reporter les activités d'évaluation (sous toutes ses formes) pendant toute la durée de la grève;

Adoptée à l'unanimité.

APPELLE à une participation massive des professeures et professeurs, lors des manifestations locales et nationales organisées par les associations étudiantes;

Adoptée à la majorité.

SOUTIENNE au besoin, les revendications des étudiantes et des étudiants de l'UQO sous la forme d'une contribution financière ;

Adoptée à la majorité.

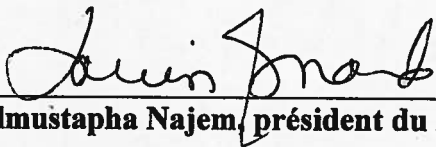
DEMANDE au gouvernement du Québec d'ouvrir le plus rapidement possible les négociations avec les étudiantes et les étudiants en ce qui a trait à la hausse planifiée des frais de scolarité ;

Adoptée à l'unanimité.

DEMANDE au gouvernement la tenue immédiate d'États généraux sur l'avenir et le financement des universités;

Adoptée à l'unanimité.

À 14 h 00 la séance est levée.



 Elmoustapha Najem, président du SPUQO

Martine Clément, secrétaire d'assemblée